

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/05/2021

Dossier complet le :

07/05/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0149

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire de stationnement complémentaire au supermarché LIDL chemin des Rigons - Les Pennes-Mirabeau (13)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Provence

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Julien RAQUET - Responsable Programme Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 2 0 5 6 8

Forme juridique

521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a) - Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'une aire de stationnement complémentaire de 120 places pour un supermarché LIDL.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Démolition du bâtiment de l'entreprise Jezequel (parcelle n°214) occupant actuellement le site du projet.

Réalisation d'une aire de stationnement de 120 places.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de compléter les infrastructures de stationnement déjà présentes sur le supermarché LIDL des Pennes-Mirabeau (13), chemin des Rigons.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction du bâti existant (Jezequel), puis aménagement des espaces verts et de la voirie.

Le bassin de rétention sera aménagé préalablement à l'imperméabilisation des sols.

Accès :

Le chantier sera accessible par le chemin des Rigons depuis la RD6 à l'ouest et la sortie de l'A51 au nord-est du projet. Il sera également accessible par l'entrée située à l'ouest, chemin de Collet Rouge conservée en phase travaux comme phase exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une aire de stationnement complémentaire à celle existante.

L'accès se fera via le chemin des Rigons au nord et de Collet Rouge en limite ouest du projet.

Un accès complémentaire (piéton) au magasin sera créer en façade nord reliant le nouveau parking et le magasin, au niveau du R+01.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain (arpentée) :	6 860 m ²
Surface imperméabilisée :	4 150 m ²
Surface des espaces verts :	1 780 m ²
Nombres de places de stationnement :	120 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin des Rigons
13 170 - Les Pennes-Mirabeau

Parcelles cadastrales AM n°214

Coordonnées géographiques¹

Long. 05°35'87"74 Lat. 43°41'29"13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type II "« Plateau d'Arbois - chaîne de Vitrolles - plaine des Milles " (930012444) à 1.3km au nord est la plus proche du site du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Pennes-Mirabeau n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de biotope du "Clos De Bourgogne" (FR3800847) est le plus proche du site du projet. Il se situe à environ 3.8 km au sud-ouest sur la commune des Pennes-Mirabeau.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Pennes-Mirabeau ne présente pas de façade littorale sur son territoire.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait pas partie du périmètre d'un Parc National, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional. Le Parc Naturel Régional des Calanques est le plus proche de la zone du projet avec son périmètre à 16km au sud-est, sur la commune de Marseille (13).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Pennes-Mirabeau est concernée par un PPBE approuvé par le préfet des Bouches-dur-Rhône le 7 octobre 2013.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument Historique le plus proche est la "l'Oppidum des Mayans", situé à environ 3.4 km (périmètre immédiat) au sud-est de la zone du projet, sur la commune de Septèmes-les-Vallons (13).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet ne recoupe aucune zone humide. La zone humide la plus proche est le cours d'eau « la Cadière » situé à 5.8km à l'est de la zone du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Pennes-Mirabeau possède un PPR Incendies de Forêts (PPRIF) et un PPR retrait/gonflement de l'argile. La zone de projet se situe : - en zone bleu B3 pour l'aléa feu de forêt - en zone zone bleu foncé fortement exposé (B1) et bleu clair (B2) pour les aléas faibles à moyens. L'ensemble de la commune est soumise à un aléa sismique modéré (échelle 3 sur 5).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est "SOREDEM" localisée à 2 km au sud-est de la zone du projet, sur la commune de Septèmes-les-Vallons. Le site BASIAS le plus proche est la " station-service de l'Hypermarché Géant" (PAC1311003), à 290m au nord-est de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE). La ZRE la plus proche de la zone du projet, "Sous-bassin du Gapeau", se situe à 35km à l'est.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet. Le captage le plus proche de la zone de projet est celui du Parc Club de l'Arbois, localisé à 1.5km au nord-est, sur la commune de Cabriès (13).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est « Le village des Pennes-Mirabeau et abord » (93113061), localisé à 2.7 km à l'ouest du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Spéciale de Conservation « Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban » (FR9301603) est la plus proche de la zone de projet, à 3.6km au sud-est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le « Massif de l'Arbois » (93C13038) est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 870m au nord du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux de voiries et des aires de stationnement seront traitées dans un bassin de rétention situé sous l'aire de stationnement. Il sera équipé d'une chambre de décantation et d'un séparateur d'hydrocarbures.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition des locaux de Jezequel présent sur la zone du projet). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant occupé en partie par une activité commerciale, en continuité de l'urbanisation existante, le sol y est majoritairement artificialisé. Le projet ne devrait donc pas entraîner de changements sur un milieu propice à des espèces à enjeux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Spéciale de Conservation « Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban » (FR9301603) est la plus proche de la zone de projet, à 3.6km au sud-est.. Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le contexte local environnant très urbanisé limite fortement la diversité des habitats et des espèces présentes sur le site du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est sur une parcelle majoritairement urbanisée, occupée par une ancienne entreprise de prêt à porter.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site qui aura une vocation commerciale, n'accueillera aucun risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis à : - l'aléa feu de forêt (zone B3 du PPRIF) ; - l'aléa retrait/gonflement des argiles (zone B1 et B2 du PPR retrait/gonflement des argiles) ; - un aléa sismique modéré de niveau 3.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, en complément d'une activité commerciale, ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera limité en volume et dans le temps par l'organisation du chantier. L'étude trafic réalisée pour la réalisation du magasin met en avant un faible impact du trafic généré par le supermarché sur le fonctionnement circulaire global déjà fortement perturbé dans la zone commerciale.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, le flux attendu ne conduira pas à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p> <p>Les activités présentes à proximité du projet ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront engendrées par l'éclairage du parking.</p> <p>L'éclairage sera éteint la nuit hors des heures d'ouvertures du magasin (respect du Décret n°02012-118 du 31 janvier 2012).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas de nature à émettre des rejets atmosphériques, si ce n'est durant le chantier avec l'envol de poussières ponctuel (lié au cheminement des engins de chantier).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides issus des activités commerciales du projet.</p> <p>Les eaux pluviales des voiries et parking seront collectées par le bassin de rétention situé au sud-ouest de la parcelle n°214 et traitées (décantation et séparateur d'hydrocarbures) avant leur rejet dans le réseau EP de la commune située chemin des Rigons.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet d'aménagement d'une aire de stationnement complémentaire au supermarché LIDL ne sera pas de nature à engendrer des effluents aussi bien en phase chantier, qu'en phase exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 3.4 km au sud-est ("l'Oppidum des Mayans"). Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est "Le village des Pennes-Mirabeau et abord" à 2.7 km à l'ouest du projet. Le "Massif de l'Arbois " est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 870 m au nord du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet étant dans une zone de tissu urbain continu, une zone imperméabilisé, avec une entreprise (batiment, parking) sur son emprise, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale, sur les Pennes-Mirabeau ou les communes limitrophes, montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est susceptible de présenter des effets cumulés avec le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de limiter les incidences du ruissellement des eaux pluviales de l'opération, un bassin de rétention d'un volume utile de 246 m³ sera aménagé sous le parking. De plus, la réalisation de cette aire de stationnement complémentaire au supermarché LIDL va créer des surfaces imperméabilisées (4 150m²) inférieures à l'état actuel (4 570m²) et donc réduire les volumes et les débits d'eau de ruissellement sur son emprise.

Ces aménagements seront complétés par la mise en place du système de pavé drainant sur les places de stationnement afin de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.

Le projet d'une surface aménagée de 5 930 m² prévoit également la création d'espaces verts, pour une surface de 1 780 m². Afin de favoriser l'accès au magasin au plus grand nombre, le stationnement pour des personnes handicapées, des places familles seront mises en place.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet est prévu dans une zone d'activité déjà existante. L'accès se fera depuis l'entrée existante du magasin chemin des Rigons au nord, et depuis le chemin de Collet Rouge à l'ouest .
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement urbanisée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage.
- Les espaces verts seront traités avec soin : plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces sans caractère allergène, toxique ou invasif susceptible de coloniser les milieux naturels environnants (annexe 9).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Compléments au cas par cas
Annexe 8 : Notice hydraulique
Annexe 9 : Essences existantes et projetées

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ROUSSET

le, 07/05/2021

Signature

B. MARECCHIA
Responsable Immobilier
LIDL PROVENCE
394, chemin de Favard - 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 51 71 79

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus